



## Information aux familles – 22 sept 2021

Madame, Monsieur

Après deux semaines d'enseignement pendant lesquelles les élèves n'ont pas pu être présents plus de 3 demi-journées au maximum, l'établissement peut reprendre un fonctionnement en journée complète, en ½ jauge pour les classe d'effectif élevé (pour nous les 3 classes de la filière SAPAT).

L'accès à la restauration est de nouveau autorisé, selon les conditions qui vous sont présentées ci-dessous.

L'ensemble des personnels de l'établissement est mobilisé pour mettre en œuvre des conditions d'enseignement satisfaisante, tant sur le plan pédagogique que sur le plan sanitaire.

Le retour des élèves est important pour leur réussite scolaire.

### **Organisation et transport :**

Les transports fonctionnent normalement pour la venue au lycée à 6h45 puis le retour domicile à 16h30.

### **Présence des classes :**

Les classes qui figurent dans le tableau ci-dessous seront présentes tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, compte tenu de leur faible effectif et de la possibilité de distanciation.

3 <sup>ème</sup>	Sde pro Abil	Sde pro Njpf	Sde pro Vente	1 <sup>ère</sup> bac pro BIT
1 <sup>ère</sup> bac pro AP	1 <sup>ère</sup> bac pro TCVA	Tle bac pro BIT	Tle bac pro AP	Tle bac pro TCVA
BTSA 1	BTSA 2			

Les classes de la filière SAPAT dont les effectifs sont élevés, sont divisées en deux groupes, présents un jour sur deux.

Sde pro SAPAT		1 <sup>ère</sup> bac pro SAPAT		Tle bac pro SAPAT	
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2
Annery	Maximin	Birost Saint Yves	Julisson	Alcindor	Gervais
Babo	Mersene	Camille	Lesouteneur	Bache	Henry
Barclais	Nivert Sainte Rose	Coralie	Leury	Bapte Joachim	Jupiter
Bengalis	Nubien	Emidof	Louis dit	Beugeard	Ledoux



			Sully		
Birba	Pavilla	Francis	Ludoski	Bernard	Litampha
Chapel	Polomat	François Christophe	Malody	Beuze	Lof
Chapel	Prian	Frison	Merine	Boriel	Lordelot
Courla	Prudent	Gabin-Million	Orville	Bragance	Ludosky
Grand	Raphaël	Gibon	Percet	Cheri Zecote	Notolan
Joseph Auguste	Renar	Gregoire	Rangassamy	Claude	Roisier
Julien	Rosinet	Jean-Baptiste	Rose	Gabin	Rosalie
Leury	Taco	Joly	Siméon	Gabry	Syrvel
Linord	Telcide Mert		Zephir	Germain	Talbot
Lopa	Vertueux			Germany	Toussies
Luccin	Village				Vilocy

Semaine B					Semaine A				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Gr1	Gr2	Gr1	Gr2	Gr1	Gr2	Gr1	Gr2	Gr1	Gr2

Les élèves de la filière SAPAT, présents en ½ jauge bénéficieront de l'enseignement à distance à partir de travail remis par chaque professeur à faire lorsque l'élève reste à domicile.

Plusieurs supports pourront être utilisés :

- Remise de documents « papier » ;
- Utilisation du support PRONOTE ;
- Utilisation de l'application ZOOM.

Rappels :

- Chaque classe est affectée à une salle ce qui évite les brassages ;
- Chaque élève est affecté à une place et ne doit pas en changer ;
- A leur arrivée dans l'établissement puis au début de chaque heure de cours, les élèves et étudiants doivent entrer dans leur salle ;
- Lors des pauses les élèves peuvent rester dans leur salle.

### **Accès au réfectoire :**

Rappel : Les ½ pensionnaires ont l'obligation de passer au réfectoire où un Assistant d'Education enregistre leur passage.



Les consignes sanitaires mises en place sont les suivantes :

- Attente en respectant les consignes (port du masque, distanciation, désinfection des mains).
- Un ordre de passage est en place pour limiter le brassage.
- L'effectif accueilli est limité à 30% de l'effectif habituel soit 25 à 30 élèves au maximum en simultané.
- Les places sont définies afin que les élèves soient dos à dos, ou très distants les uns des autres.
- A leur passage sur la ligne de self, il est remis à chaque jeune un sachet avec verre, couverts, pain.
- Le masque doit être conservé jusqu'à l'arrivée à table.
- Lorsque l'élève quitte sa place, un personnel nettoie la table et la chaise utilisée.

Pour rappel, les externes ont l'obligation de quitter l'établissement entre 12h et 12h15, un assistant d'éducation note le départ de l'élève au portillon. Le retour se fait entre 13h20 et 13h30.

Le départ des externes (25% de l'effectif total) contribue à réduire le nombre de jeunes présents sur le site lors de la pause méridienne.

### **Uniforme**

Une tolérance a été donnée pendant deux semaines pour permettre aux élèves et étudiants d'acquérir l'uniforme demandé.

A partir du lundi 27 septembre,

- l'établissement n'acceptera pas les élèves qui portent :
  - Un pantalon troué
  - Un vêtement fermé qui ne permet pas de garder le polo apparent
  
- l'établissement n'acceptera pas les étudiants qui ne portent pas une chemise blanche.

Nous rappelons que les familles qui doivent être aidées financièrement pour l'acquisition de la tenue peuvent en faire la demande sur papier libre à l'attention du proviseur.



## R A P P E L S

### Si votre enfant est cas contact – si votre enfant est contaminé par le virus

Des auto-tests vont vous être distribués par Mme CONCY, infirmière qui vous précisera les modalités d'utilisation. En cas de doute vous pourrez ainsi faire le test « covid ».

Avant de venir au lycée, si votre enfant se sent mal en raison de maux de gorges, fièvres, maux de ventre, ...,

- Il ne vient pas au lycée car il sera renvoyé chez vous pour consulter un médecin
- prévenez le lycée de son absence
- consultez un médecin qui lui fera faire **un test « Covid »**
- **Si le test est positif, prévenez l'établissement et transmettez la copie du document.**
- **Si votre enfant est positif**, vous suivez les consignes d'isolement et il reste **chez vous 10 jours**. S'il est apte à reprendre (notamment absence de fièvre), vous renouvelez le test et si celui-ci est négatif il peut revenir dans l'établissement.
- **A son retour un test négatif / une attestation sur l'honneur de résultat de test négatif lui sera demandé.**
- Pendant son absence, il suit le déroulement de la formation via Pronote, le cahier de texte lui indique les parties de programme et les supports de cours. S'il n'a pas d'accès, des cours « papier » vous seront transmis

Si votre enfant est **cas contact** d'une personne contaminée ...

- Il ne vient pas au lycée et **reste chez vous pendant 7 jours**
- Vous faites un test covid à J+0 pour vous assurer qu'il n'a pas été contaminé. (s'il est positif, voir ci-dessus)
- Puis vous refaites un test à j+7 et votre enfant revient au lycée si le test est négatif
- **A son retour un test négatif / une attestation sur l'honneur de résultat de test négatif lui sera demandé.**
- Pendant son absence, il suit le déroulement de la formation via Pronote, le cahier de texte lui indique les parties de programme et les supports de cours. S'il n'a pas d'accès, des cours « papier » vous seront transmis

### *Extrait du protocole remis aux jeunes :*

#### Gestes « barrière » :

**Le port du masque** est obligatoire dans les circulations et dans les séquences pédagogiques, ainsi qu'à l'extérieur des bâtiments. Vous devez le porter sur le visage.



Les **gestes barrières** doivent être respectés à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Ainsi lorsque vous accédez à votre salle, utilisez du gel pour vous désinfecter les mains et une lingette pour nettoyer votre place de temps en temps.

Chaque classe est affectée dans une salle pour tous les cours, chaque élève reste à une même table. Une distanciation est mise en place, les tables ne doivent pas être changées de place.

**Accès salle de classe et pause :**

A votre arrivée dans l'établissement, avant le début du cours vous vous dirigez vers la salle de classe et vous installez à votre place.

Lors des inter-cours, les élèves/étudiants peuvent rester dans la classe. Les portes de la salle de classe restent ouvertes afin de favoriser la ventilation.

**L'enseignant, le personnel de la vie scolaire ou de la direction pourra refuser l'accès au cours ou à l'établissement s'il estime que l'élève/étudiant ne respecte pas ce protocole.**

N'hésitez pas à nous contacter si besoin pour toute information ou question.  
Par téléphone : accueil téléphonique au 05 96 65 10 43 ou Permanent 06 96 24 01 83.

Le mercredi 22 septembre 2021

Vincent RIPOCHE,  
directeur de l'EPLEFPA du Robert